

## Le PARI de l'intelligence

## Académie de Nice

## Déclaration d'Action et Démocratie CFE-CGC à la CAPA du 2<sup>nd</sup> degré PLP, Certifiés, CPE, Agrégés, PEPS, et PSY EN du 9 février 2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Suite aux élections professionnelles du 8 décembre 2022, cette CAPA installe les commissaires dans leurs nouvelles compositions. Cette nouvelle CAPA résulte de la fusion de 6 CAPA (une par corps) instaurée par la loi de rupture du dialogue social mise en place par M. Olivier Dussopt. Cela présage -t- il la fusion prochaine des 6 corps pour arriver au corps unique dans le 2<sup>nd</sup> degré ?

Nous reviendrons d'abord sur ce scrutin, où **Action et Démocratie CFE-CGC** qui était en 2018 uniquement représentatif dans le corps des PLP le devient en 2022 pour l'ensemble des personnels du 2<sup>nd</sup> degré (11 613 électeurs) après ces dernières élections.

Les élus **Action et Démocratie CFE-CGC** sauront montrer leur détermination à se faire entendre face à une administration qui avance au pas de charge dans les réformes.

Le Ministère continue de refuser d'entendre l'opposition des personnels aux différentes réformes en cours. Contrairement à ce que pense le gouvernement, les syndicats ne sont pas moribonds.

La réforme 2019 du Lycée Général et Technologique : le contrôle continu pour le tronc commun met une pression constante aux élèves de 1<sup>ère</sup> et de terminale pour l'obtention du baccalauréat et la constitution de leur dossier sur parcoursup.

Et que dire des revirements de l'enseignement en mathématique ?

Malheureusement, le collège non plus n'a pas été épargné pour la rentrée 2023.

Alors que la technologie au collège est par essence même la discipline transversale, mobilisant les connaissances et les compétences des autres disciplines, c'est la technologie qui fait les frais de la politique des « moyens constants », de cette purge irrationnelle.

Nous réclamons donc que le ministère revienne immédiatement sur sa décision de supprimer l'enseignement de la technologie en classe de 6°.

La nouvelle heure de renforcement et de soutien sur les fondamentaux en 6°, annoncée le mois dernier, devrait être essentiellement assurée par des professeurs des écoles, le mercredi matin, n'est pas une solution.

Evoquons également la réforme, celle du lycée professionnel portée par Monsieur le Président Macron. Le gouvernement a décidé de développer à outrance l'apprentissage dans nos établissements. Cela ne va que renforcer la fragilité de nos élèves et de leur famille en leur ôtant l'environnement sécurisé qu'ils méritent pour pouvoir devenir des citoyens responsables et autonomes. Les élèves ne pourront plus bénéficier d'un nombre d'heures significatif d'enseignement car ils seront la majorité de leur temps en entreprise, puisque l'on va allonger la période des PFMP en classe de 1<sup>ère</sup> et de Terminale Bac Professionnel.

Cette réforme plus que floue devrait débuter en septembre 2023, avec une phase d'expérimentation sans que les personnels concernés en connaissent les contenus réels. Une insécurité de plus pour les élèves, leurs familles et les personnels.

D'autant plus que les formations dans les établissements vont s'appauvrir car elles vont devoir s'adapter au bassin économique environnant. Une égalité des chances mise à mal.

Toutes les mesures citées ci-dessus vont conduire inévitablement vers des suppressions de postes.

Le leurre des 4000 postes assurés par les contractuels à la rentrée 2022, dont les formations n'ont pas excédé une semaine, ne cache malheureusement pas le manque d'attractivité du métier d'enseignant. D'ailleurs où en sont les contractuels recrutés à la va-vite ? Qu'en est-il de leurs démissions ? Ou de leur avenir à long terme pour ceux qui ont tenu le choc ?

Aucun moyen pour les accompagner mais une demande bien réelle d'encadrement bienveillant des équipes pédagogiques en place, sans aucune indemnité.

N'oublions pas non plus la revalorisation prônée par notre ministre il y a quelques mois. Hier, mercredi 8 février 2023, à l'issue d'une nouvelle réunion de *concertation* (sic), le MEN Pap Ndiaye a déclaré : « Mon objectif est simple : revaloriser les professeurs et assurer la réussite des élèves. » Les rémunérations des enseignants *pourraient* être revalorisées de 10% ... pour ceux qui accepteront de « nouvelles missions ». De quoi s'agit-il ?

- Principalement des missions de remplacement : les enseignants du second degré qui auront souscrit devront accepter de remplacer, au pied levé, des collègues absents. Le Ministère, confronté au manque récurrent de professeurs remplaçants et aux difficultés croissantes de recrutement, croit enfin tenir LA solution : faire remplacer les absents par leurs collègues quand ces derniers n'ont pas cours !

Enfin, d'autres missions qui se rajoutent : orientation, projets « innovants », dispositifs d'appui personnalisés ...

La mise en place de ce fameux *pacte* enseignant correspond à un volume annuel de 72 heures, soit 2h de travail en plus chaque semaine. Selon le ministère, un enseignant pourrait gagner environ 300 € de plus par mois en y souscrivant.

Selon la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, on estime que les enseignants travaillent en moyenne 43 heures par semaine. (Cours en face des élèves et le travail « invisible » - heures de préparation de cours et de correction, tâches administratives etc...).

Nous revendiquons la reconnaissance des missions déjà exercées. Que le Ministère commence donc par payer décemment ses personnels (par ailleurs épuisés et démoralisés) pour les heures qu'ils effectuent déjà. La moindre des choses serait que cette augmentation de 300€ mensuelle intervienne sans contrepartie, à travail égal, pour compenser le retard de rémunération pris depuis 40 ans.

Ce « pacte » n'est PAS une revalorisation. Payer des travailleurs pour les heures qu'ils effectuent c'est le principe même du salariat. Leur demander de travailler plus pour gagner plus ne constitue pas un cadeau. De qui se moque-t-on ?

Action&Démocratie dénonce ce pseudo « pacte », véritable gifle aux enseignants et exige de vraies augmentations de salaires, substantielles et sans contrepartie.

Toutes ces remarques et questions nous amènent à affirmer que les personnels sont continuellement malmenés par des réformes sans concertation, par la multiplication des enquêtes et n'ont connaissance d'aucun bilan lorsqu'elles sont précédées de phases expérimentales.

Nous ne remercierons pas Monsieur Dussopt qui, grâce à sa réforme sur la fonction publique, a limité la représentativité syndicale en supprimant la plupart des CAPA.

L'abandon des différents groupes de travail notamment ceux concernant les dossiers médicaux, les postes adaptés, postes spécifiques et barèmes dans le cadre des mutations inter et intra académique nous limite à des échanges bien paupérisés alors que les conditions de travail se sont bien dégradées.

Concernant les documents relatifs à l'attribution de congés de formation professionnelle :

Quelle persévérance pour arriver à se former dans la fonction publique! plus de 10 ans pour obtenir un congé de formation! (Il reste encore 2 personnes qui n'ont toujours pas leurs demandes abouties chez les certifiés au bout de ce terme). Et quelle patience! (34 collègues toujours en attente au bout de 9 années d'antériorité, toujours chez les certifiés). D'ailleurs certaines personnes se sont essoufflées du fait de cette liste d'attente si longue! plus que 7 demandes non pourvues sur les PLP alors que la liste était longue et avoisinait 55 demandes il y a quelques années. On peut aisément comprendre ce découragement. A l'heure où la formation est une des priorités, cela pose des interrogations sur les ambitions de l'éducation nationale.

Ce qu'il y a de plus pervers, c'est que les professeurs sont évalués au long de leur carrière sur leur motivation à se former, à participer à des formations, à rester opérationnel (cf les critères d'évaluation de la part des IEN dans le cadre du PPCR).

Or face à ce constat du nombre si restreint de congés de formation accordé et du nombre d'années d'attente, c'est une politique miséreuse qui nous est offerte.

Et Monsieur Dussopt continue sur sa lancée avec une réforme sur les retraites qui va encore paupériser les agents de l'Education Nationale.

La mobilisation massive des journées du 19, 31 janvier et 7 février affirme notre profond désaccord. Cette réforme va plonger les collègues dans la précarité et l'incertitude de leur avenir. Et une maltraitance de plus!

Action et Démocratie CFE-CGC appelle l'ensemble des personnels à participer massivement aux manifestations et à poursuivre les actions jusqu'au retrait pur et simple du projet de la réforme de la retraite : le véritable Casse du siècle.

Nous tenions à remercier les personnels du Rectorat et particulièrement ceux de la DPE qui dispensent un travail de qualité avec une très grande amabilité et disponibilité.